

18 décembre 2017 – n° 4
170123

OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE – ANNEE 2018, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA LOI N° 2015-990 DU 06 AOÛT 2015

Vu la loi n° 2015-990 du 6 août 2015, pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et suivants,

Vu le Code du Travail et notamment ses articles L 3132-26, L 3132-27 et R 3132-21,

Vu l'avis favorable du conseil communautaire en date du 5 décembre 2017

Considérant qu'en application des dispositions de la loi du 06 août 2015, les commerces de détail ont désormais la possibilité de supprimer le repos dominical habituel jusqu'à douze dimanches par an, contre cinq avant la loi.

Considérant que les dates doivent être arrêtées avant le 31 décembre, pour l'année suivante,

LE CONSEIL

- Après en avoir délibéré,

- AUTORISE l'ouverture des commerces de la ville les dimanches suivants pour l'année 2018, suite à l'avis favorable du conseil communautaire en date du 5 décembre 2017:

Pour les commerces (hors concessions automobiles) :

- 7 janvier
- 20 mai
- 1^{er} juillet
- 26 août
- 2 septembre
- 16 septembre
- 7 octobre
- 25 novembre
- 9 décembre
- 16 décembre
- 23 décembre
- 30 décembre

Pour les concessionnaires automobiles (portes ouvertes) :

- 21 janvier
- 18 mars
- 17 juin
- 16 septembre
- 14 octobre

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme,
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	26
Procurations.....	7
Absences	2

Séance du 18 décembre 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT (*arrivé au point n°9 –Procuration à F. Fichter*), Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOUADA, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	David VALENCE
Christine FELDEN	à	Claude KIENER
Sabriya CHINOUNE	à	Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à	Issam BENOUADA
Christopher ZIEGLER	à	Françoise LEGRAND
Ramata BA	à	Christine URBES
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absentes excusées :

Jacqueline THIRION
Nathalie TOMASI

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.